



## Ce qu'il faut retenir du Conseil Municipal du jeudi 20 mars



© Ville de Suresnes

Les élus réunis en conseil municipal ont voté hier plusieurs mesures qui s'inscrivent dans **la politique de transition écologique**, contribuant à la réduction de l'empreinte carbone locale et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Ces orientations confirment ainsi avec force **l'engagement de la Ville en faveur de la mobilité durable et des modes de transport partagés**. A noter aussi, deux mesures visant à soutenir la santé mentale et la politique sportive de la Ville.

## **Autopartage : la Ville entre au capital de Citiz Développement**

Suresnes est la première collectivité territoriale à intégrer le capital de Citiz Développement, pionnière dans le domaine de l'autopartage. En souscrivant à 4 parts sociales par véhicule de la flotte déployée à terme, soit 10 000 €, la Ville pourra ainsi prendre part à la gouvernance du projet coopératif en tant que sociétaire du collège « collectivités territoriales et organismes publics » de la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) Citiz Développement. En parallèle, **3 nouvelles stations d'autopartage** seront installées en 2025 et 2026, portant ainsi le réseau à 5 stations de **2 véhicules chacune**.

## **Véhicules électriques : bientôt 41 stations de recharge**

Face à l'essor croissant du nombre de véhicules électriques sur la commune, la Ville a signé une convention avec le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) afin de permettre l'installation et l'exploitation de nouveaux points de recharge. **14 nouveaux points** vont venir ainsi s'ajouter aux 27 déjà existants, portant le réseau proposé aux Suresnois à 41 stations réparties équitablement sur toute la ville.

## **Une seconde vie pour les vélos abandonnés**

Dans le cadre de sa politique en matière de réduction, de tri et de recyclage des déchets, Suresnes a acté la volonté de récupérer les deux roues abandonnés sur la voie publique dont elle devient propriétaire au bout des 30 jours réglementaires. La Ville les cèdera donc à titre gratuit à **l'association suresnoise Cyclonade**, spécialisée dans la récupération et le réemploi des vélos. Ces derniers sont destinés à être remis en circulation pour offrir un moyen de transport à moindres frais.

## **La Ville se dote d'une unité SESAME pour étoffer son offre en santé mentale**

Face à l'augmentation des troubles dépressifs et anxieux, la Ville va mettre en place le **projet de Soins d'Equipe en Santé Mentale (SESAME) à travers l'association QUARTET**, spécialisée dans l'amélioration de l'accès aux soins de santé mentale. L'objectif est clair : améliorer le repérage et la prise en charge précoce des troubles mentaux chez les adultes suivis par un médecin généraliste ne disposant pas de suivi psychiatrique. Le projet SESAME sera déployé sur **deux unités à Suresnes : au CMM (12 rue Carnot) et à la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chênes (MSPC) au 59 rue des Chênes**.

## **Suresnes accompagne ses sportifs**

Fidèles à la politique sportive de la Ville, les élus suresnois ont voté **deux subventions exceptionnelles**

\* **Un soutien de 10000 € à l'équipe féminine du Suresnes Basket Club** dont les catégories U18 et U15 évoluent au niveau national afin de financer les besoins logistiques

\* **Une aide de 10000€ au club de plongée Actinia Club Suresnes** afin de remplacer un compresseur indispensable au maintien de son activité.

## **VOS CONTACTS**

### **Cyril Morteveille**

Directeur de la communication

01 41 18 15 53

07 62 16 98 98

[cmorteveille@ville-suresnes.fr](mailto:cmorteveille@ville-suresnes.fr)

### **Nathalie Conte**

Chargée des relations presse

01 41 18 18 36

06 20 31 31 17

[nconte@ville-suresnes.fr](mailto:nconte@ville-suresnes.fr)